

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil dix-sept, le 26 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Chantal MENIGOT, **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Laurent BROCHET, Anissa BRIKH, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Fatima KHELIFI à André HELLE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Marie Lise LHOMET à Bernard TENAILLON, Thierry MARCJAN à Denis BANDELIER et Cédric PERRIN à Jean Louis HOTTLET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 19 janvier	Le 19 janvier	En exercice	41
		Présents	29
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Bernard TENAILLON est désignée.

2017-01-13 Zone d'activités du Technoparc-Vente de foncier
Rapporteur : Christian RAYOT

Vu la délibération n° 2014-02-08 B du 13 mars 2014,
Vu la délibération n° 2015-07-04 du 08 Octobre 2015,

La Communauté de Communes du Sud Territoire a été saisie par la SCI « La Queue au Loup » dont le siège est basé à la JONXION et qui a pour gérant M. MONNIER Dominique. Cette Société, qui a pour activité l'acquisition, la location et construction, souhaite acquérir sur la zone du Technoparc à Delle la parcelle section BO n°97 d'une contenance de 39a49ca initialement réservée pour M. LOICHOT et la parcelle section BO n° 70 d'une contenance de 51 ca ce qui porte la superficie totale du foncier à acheter à 40a00ca.

Le prix de cession est fixé à 21,52 € HT/ m²

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- De valider le prix de cession des parcelles section BO n° 97 et 70 à 21,52 € HT/ m².
- D'autoriser M. Pierre OSER pour la signature de tout document relatif à cette prise de décision.

Annexe :

Projet de plan de cession

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 3 JAN. 2017

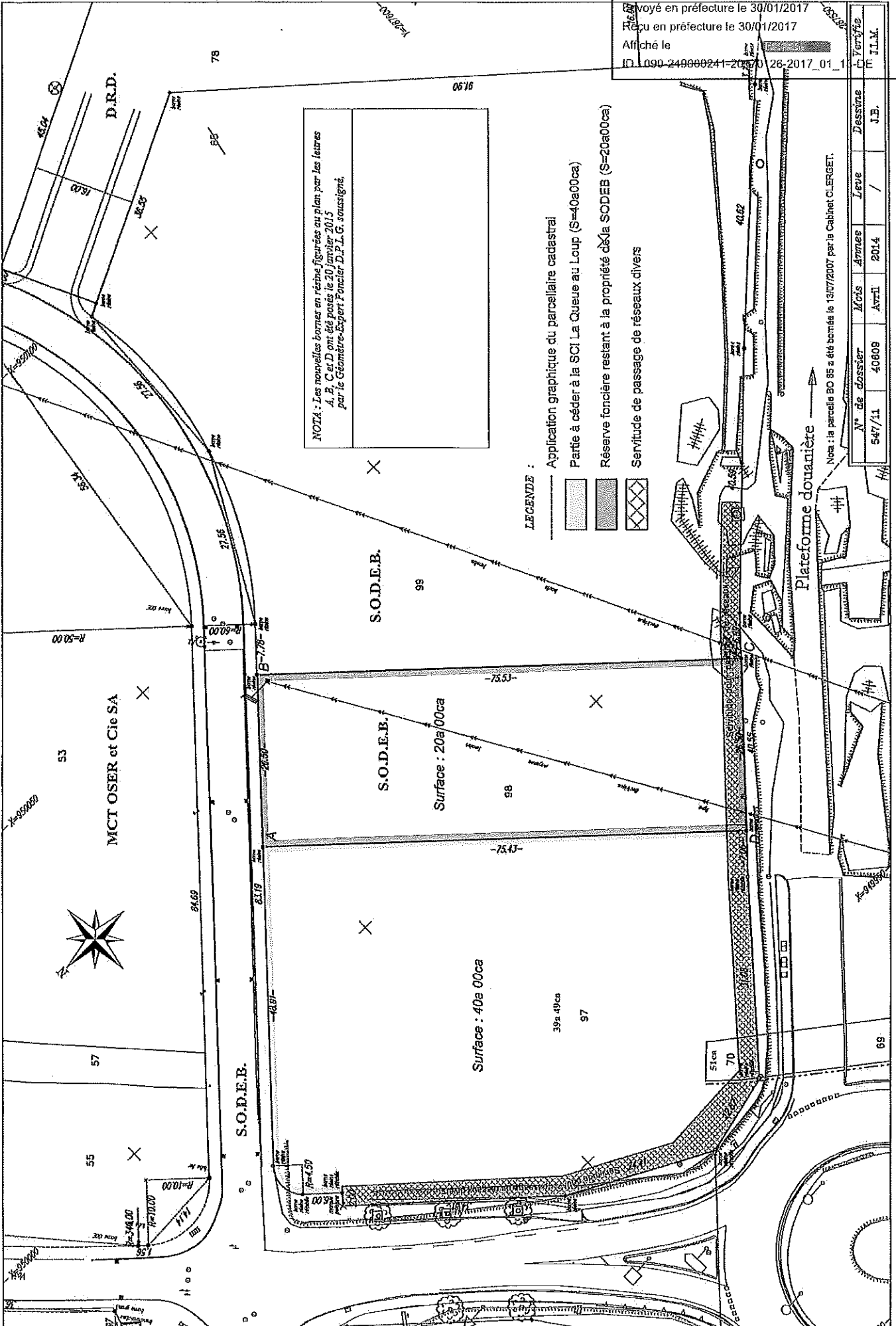
Le Président,

Le Président
CHRISTIAN RAYOT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD TERRITOIRE

Le Président,

Le Président
CHRISTIAN RAYOT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 30/01/2017
 Reçu en préfecture le 30/01/2017
 Affiché le
 ID : 090-249000241-20170126-2017_01_1



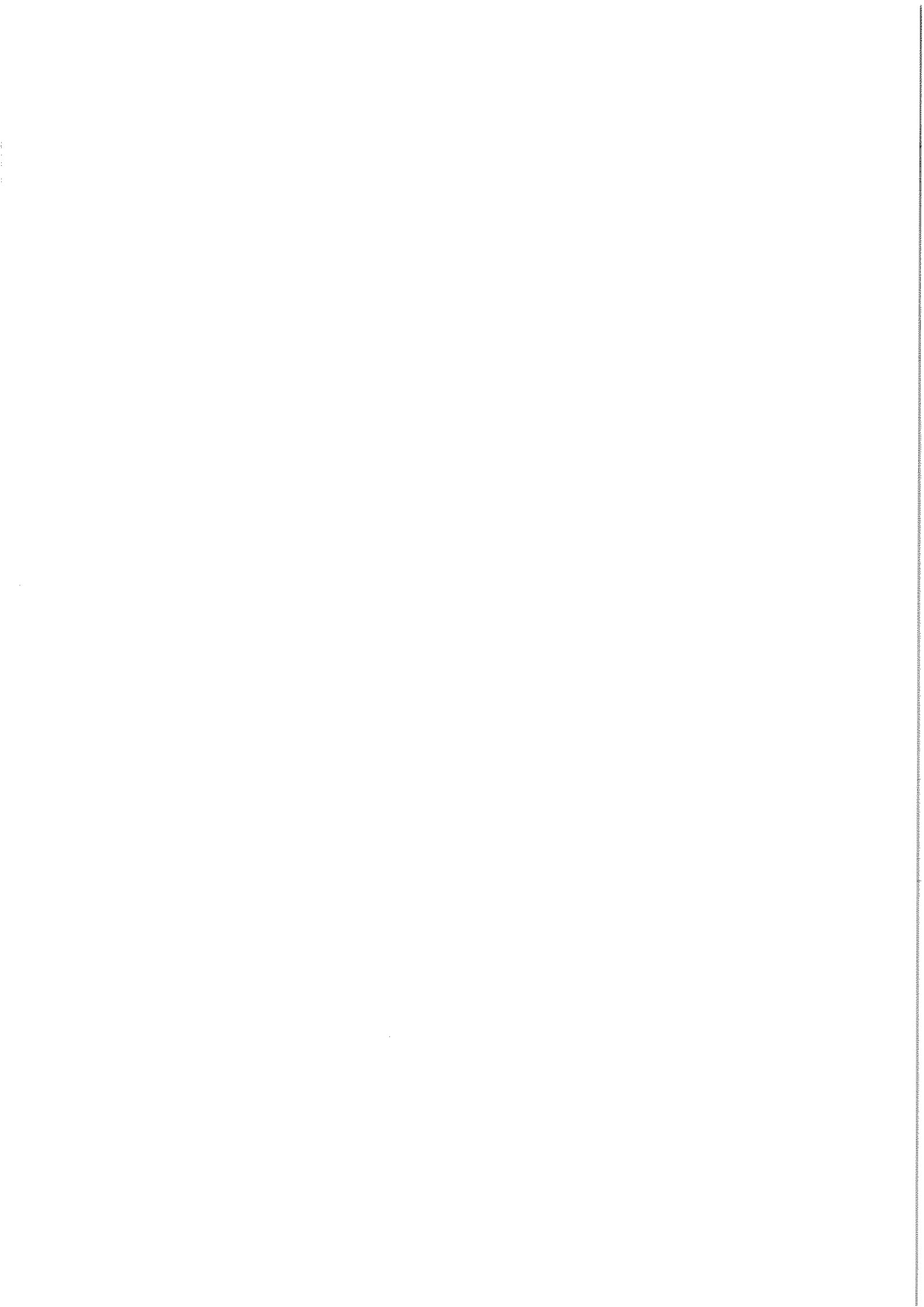
NOTA : Les nouvelles bornes en résine figurées au plan par les lettres A, B, C et D ont été posées le 20 janvier 2015 par le Géomètre-Expert Foncier D. F. L. G. soussigné.

- LEGENDE :
- Application graphique du parcellaire cadastral
 - Partie à céder à la SCI La Queue au Loup (S=40a00ca)
 - Réserve foncière restant à la propriété de la SODEB (S=20a00ca)
 - Servitude de passage de réseaux divers

Plateforme douanière

Nota : la parcelle BO 85 a été bornée le 13/07/2007 par le Cabinet CLERGET.

N° de dossier	Mots	Année	Leve	Revisés	en T.L.M.
547/11	40609	Avril 2014	/	J.E.	





Commune de DELLE
Section B0 du cadastre
Lieu-dit : "Queue aux Loups"
Rue Pierre Dreyfus
Parcelles n°70 et 97

PLAN DE BORNAGE

Echelle 1/500

Cabinet Jean-Christophe CLEGGET

Master E.N.S.G.
Géomètre Expert Foncier D.P.L.G.
28, Faubourg de Montbéliard
CS 30801

90012 BELFORT CEDEX
Téléphone : 03.84.26.11.75 ; Télécopie : 03.84.26.11.43
Internet Cabinet : cabinet@cleppet.fr - Bureau d'études : betudes@cleppet.fr

Envoyé en préfecture le 30/01/2017

Reçu en préfecture le 30/01/2017

Affiché le

ID : 090-249000241-20170126-2017_01_13-DE